

# Rôle de l'analyse textuelle dans le cadre de la maîtrise en traduction

Teresa Tomasziewicz

[Université Adam Mickiewicz]

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Le séminaire de maîtrise qui prépare les étudiants à l'élaboration d'un mémoire de fin d'études constitue un point important dans la formation universitaire des traducteurs et des interprètes, au moins dans les pays de l'Europe centrale et orientale. Pendant deux ans les étudiants de deuxième cycle, sous la surveillance d'un professeur, sont censés effectuer des recherches ponctuelles dans le domaine de la traductologie, très souvent reposant sur l'analyse de différents corpus textuels. La nature, la forme, l'étendue de ces corpus sont très variées, mais leur choix et leur adéquation par rapport à la recherche menée font, entre autres, l'objet d'une évaluation du jury pendant l'examen final. Dans cet article, nous pensons présenter nos expériences en tant que directrice de ces séminaires de maîtrise depuis 20 ans pour démontrer la façon de constituer les corpus par les étudiants ainsi que les possibilités de les exploiter.

Pour ouvrir le débat sur le rôle des corpus textuels dans l'élaboration d'une maîtrise en traduction, nous allons tout d'abord rappeler quelques compréhensions de cette notion, pour ensuite introduire des informations concernant le fonctionnement des études traductologiques en Pologne avant 1990 et après. Nous allons aussi nous pencher sur le rôle du mémoire de maîtrise dans les programmes contemporains de formation des traducteurs et des interprètes pour donner à la fin, à titre d'exemple, un aperçu de différentes recherches réalisées par les étudiants à l'Université Adam Mickiewicz à Poznań pendant ces vingt dernières années.

## NOTION DE CORPUS

Les études sur corpus semblent promises à un avenir fructueux, car elles ont déjà fait la preuve de leur efficacité et rencontrent de ce fait un intérêt croissant auprès des linguistes et des traductologues. Il n'empêche qu'il existe différentes façons de constituer des corpus et il n'y a pas, semble-t-il, une seule conception scientifique reconnue mais des méthodes et des acceptions aussi nombreuses que les objectifs des chercheurs. Passons en revue quelques opinions concernant la compréhension de la notion de *corpus* :

- La notion de corpus est définie dans la tradition comme un regroupement de textes fondateurs, en particulier dans la religion ou dans le droit. [...]
- Par opposition à cette notion canonique de corpus, on trouve des regroupements d'écrits ou de transcriptions de l'oral qui se justifient pour des raisons de démonstration littéraires, linguistiques ou sociologiques [...].
- Depuis quelques années s'est renforcée une réflexion sur la 'linguistique de corpus' [...] Cette conception reconnaît le corpus comme un ensemble raisonné de textes, qui peut être éventuellement de grand volume (Trésor de la Langue Française, par exemple) et qui est traversé par une cohérence interne, nécessitant parfois une représentativité externe<sup>1</sup>.

Il résulte de cette première ébauche de définition que les corpus aussi bien en linguistique qu'en traductologie sont des regroupements de textes authentiques, écrits ou oraux. Ces textes prennent de plus en plus une forme électronique qui facilite leur exploitation. Vetulani<sup>2</sup> constate :

« Pour un linguiste la réalité qu'il observe est constituée par les données provenant des corpus, c'est à dire des réalisations linguistiques pratiques au niveau de la *parole*, tels que : mots, fragments plus ou moins longs de la parole, provenant des énonciations concrètes, phrases, textes écrits ainsi que les enregistrements appartenant aux différents registres ou types de discours. » (trad. T.T.)

La collecte des unités soumises à une investigation traductologique peut se faire par une méthode traditionnelle, à travers une analyse, nous dirions manuelle, des textes et de leurs traductions ou à l'aide de programmes électroniques spécialisés qui soutiennent un traductologue dans ses recherches grâce à une grande capacité et à une vitesse beaucoup plus puissante de dépouillement des données que celle humaine. Pourtant, il faut constater qu'il n'y a pas de corpus bon à tout et qu'il faut les personnaliser en fonction de la recherche. « Il ne peut y avoir de théorie générale des corpus. Réunir dans un ensemble des éléments langagiers apparentés dépend des items et du type de textes, de la méthode et des moyens d'analyse qui renvoient eux-mêmes aux projets de recherche. »<sup>3</sup>

Il en résulte que la constitution du corpus, son étendue, son caractère sont dictés par le champ d'investigation, les hypothèses posées, les résultats recherchés. Aussi bien les linguistes que les traductologues observent les phénomènes ayant trait à l'utilisation de la langue, or dans le cas de la recherche en traduction les questions

<sup>1</sup> Ballard, M., Pineira-Tresmontant C. (eds.). *Les corpus en linguistique et en traductologie*. Arras : Artois Presses Université Traductologie, 2007, p. 7.

<sup>2</sup> Vetulani, G. „Problemy i korzyści wynikające z automatycznego przetwarzania korpusów — na przykładzie badań z zakresu predykcji rzeczownikowej w języku polskim.” In D. Śliwa (ed.) *Roczniki Humanistyczne*, z. 8, *Lingwistyka korpusowa i translatoryka*, 2013, p. 14.

<sup>3</sup> Tournier, M. « Corpus de textes en lexicométrie sociopolitique ». In M. Ballard et C. Pineira-Tresmontant (eds.). *Les corpus en linguistique et en traductologie*. Arras : Artois Presses Université Traductologie, 2007, p. 49.

et les hypothèses surgissent dans le cadre de la rencontre d'au moins deux zones linguistico-culturelles. C'est probablement pourquoi C. Wecksteen<sup>4</sup> signale l'existence « d'un fossé[...] entre la façon dont linguistes et traductologues conçoivent et utilisent un corpus », ce qui d'après cette auteure n'exclue pas « une discussion qui puisse être fructueuse pour les deux parties ».

Or, cet intérêt énorme qu'attachent aujourd'hui les chercheurs en sciences humaines aux corpus en général, pourrait faire penser que la notion de corpus est une invention nouvelle. Cette confusion résulte du fait qu'on s'émerveille devant les nouvelles technologies qui permettent de collecter des corpus et des bases de données énormes et de les traiter d'une manière rapide. Or, cela ne veut pas dire que la notion de corpus est née à présent. Cl. Bocquet (2008) constate :

En lisant la littérature ancienne sur la traduction, celle qui a précédé la littérature traductologique au sens strict [...] on s'aperçoit qu'elle est largement fondée sur l'analyse de ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui un corpus, dans la définition très classique qu'en donne, par exemple, Jean Dubois, dans la perspective de l'analyse de discours. 'Collection de données langagières sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage'<sup>5</sup>.<sup>6</sup>

Il faut donc admettre que la majorité des recherches en linguistique ou en traductologie doit s'appuyer sur l'observation des données langagières ou textuelles, mais ces observations sont différentes aujourd'hui par rapport à celles d'antan.

## UN PEU D'HISTOIRE

Toutes ces réflexions qui viennent d'être présentées concernent sans aucun doute tous les professeurs qui sont censés diriger les travaux de maîtrise aujourd'hui dans le cadre des recherches traductologiques largement comprises. Or, nous aimerions rappeler une époque un peu plus éloignée de la réalité contemporaine, à savoir le fonctionnement des études traductologiques en Pologne avant 1990. Ces expériences sont comparables avec celles d'autres pays de l'Europe centrale et orientale et peuvent servir comme modèle « d'antan ». Dans ces pays les formations en langues après la Deuxième Guerre mondiale se faisaient dans le cadre de ce qu'on appelait — *la philologie*. D'ailleurs cette terminologie a été conservée de nos jours, même si les programmes ont beaucoup évolué. Or, il nous semble que l'aspect terminologique n'est

<sup>4</sup> Wecksteen, C. « Le corpus en traductologie : un moyen d'observation pour une approche réaliste de la traduction : application à quelques phénomènes connotatifs. » In M. Ballard et C. Pineira-Tresmontant (eds.). *Les corpus en linguistique et en traductologie*. Arras : Artois Presses Université Traductologie, 2007, p. 261.

<sup>5</sup> Dubois 1969, p. 116. On peut consulter à ce propos Dubois, J. « Corpus ». In J. Dubois et ali. (eds.). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse, 1973, pp. 128-129. (Cf. la bibliographie).

<sup>6</sup> Bocquet, Cl. *La traduction juridique. Fondement et méthode*. Bruxelles : De Boeck, 2008, pp. 158-159.

pas crucial pour ce débat. Le centre du problème se trouve dans la reconnaissance du métier du traducteur par le système administratif en vigueur. Ce métier, au moins en Pologne, n'était pas reconnu par les autorités communistes. Il en résulte qu'on ne pouvait pas proposer aux autorités ministérielles de l'époque un programme universitaire de formation de traducteurs qui s'éloignait d'un programme général prévu pour la *philologie* ou à partir des années soixante-dix aussi pour la *linguistique appliquée*. Cela dit, la plus ancienne formation traductologique en Pologne a été réalisée à l'Université de Varsovie sous l'étiquette : *linguistique appliquée*. Or, ce programme devait répondre à plusieurs exigences : montrer qu'on formait des gens qui étaient préparés à assurer la didactique des langues et la traduction (*linguistique appliquée*) et qui de plus réalisaient le minimum obligatoire du programme prévu par le Ministère pour la formation universitaire appelée « philologie ». Ce contexte paraissait relativement hostile à toute tentative pour donner à la formation des traducteurs et des interprètes un statut de formation universitaire.

Néanmoins, dans ce contexte d'un pays au-delà du « rideau de fer », beaucoup de travaux de maîtrise ont été réalisés, contre vents et marées. Pour faire face à ces inconvénients, il a fallu créer une façon spécifique de constituer des corpus étudiants afin qu'ils réalisent leurs projets. N'oublions pas cette banalité qu'à l'époque il n'y avait pas d'Internet, de corpus électroniques et qu'en général l'accès aux documents écrits en deux versions linguistiques était très restreint. Il a fallu créer des corpus un peu différemment et profiter de ce qu'on pouvait trouver sur le marché. Cette situation imposait aux jeunes chercheurs le recours aux corpus littéraires plus souvent qu'aux corpus pragmatiques.

Pourtant, Skibińska (2008) a bien démontré que la politique éditoriale en Pologne après la guerre a été largement marquée par une idéologie sous-jacente. Il en résulte que les étudiants en maîtrise n'avaient accès qu'aux corpus constitués par les traductions des œuvres littéraires françaises acceptées par les autorités en vigueur. Nous pouvons donc avancer que l'accès limité aux bases de données dictait très souvent le type de recherches effectuées. Nous pouvons paraphraser cette situation de la façon suivante : « Analysons de quoi nous disposons et en fonction de cela nous pouvons préciser l'objet de la recherche ». Du point de vue scientifique, cette attitude paraît minimaliste, mais elle a été acceptée par plusieurs directeurs de mémoires.

Les époques et les conditions du travail à l'université ont largement changé à partir de 1990. Il n'empêche que la façon de travailler des étudiants en maîtrise dans notre nouvelle époque n'a pas beaucoup changé. Les observations de la façon de faire de plusieurs étudiants en maîtrise depuis une vingtaine d'années nous permettent de constater majoritairement deux tendances :

- les étudiants ont une idée de réflexion et essaient de choisir les corpus en fonction du but de la recherche envisagée, mais aussi souvent ;
- ce sont les corpus auxquels ces étudiants ont accès qui dictent le but de leur investigation.

Devant une telle réalité des choses on devrait peut-être revenir à la discussion sur le rôle de cette recherche ponctuelle dans toute la formation et le rôle du choix des corpus dans ce contexte. Si nous admettons que le mémoire de fin d'études est un élé-

ment important et même crucial de toute la formation, nous devons aussi accepter que le rôle du séminaire de maîtrise en formation traductologique paraît très important du point de vue d'un développement intellectuel de nos étudiants.

## **RÔLE DU SÉMINAIRE DE MAÎTRISE EN FORMATION TRADUCTOLOGIQUE À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE**

La formation de traducteurs et d'interprètes fait l'objet depuis une dizaine d'années d'un nombre impressionnant de débats, de conférences, de projets internationaux et nationaux. Les universitaires et les professionnels se penchent sur le contenu des programmes d'enseignement, sur la qualité des formateurs, sur des outils destinés à aider cette formation. Plusieurs chaînes et plateformes de coopération ont été créées, au moins au niveau européen, comme par exemple, EMT (European Master's in Translation)<sup>7</sup> ou la plateforme OPTIMALE<sup>8</sup>. Dans ces débats revient toujours la question concernant la place du séminaire de maîtrise dans ces formations. Si tous, nous sommes d'accord avec le fait que les études dans le domaine de la traduction/interprétation sont des études professionnelles, il n'empêche que dans les programmes de formation des traducteurs/interprètes<sup>9</sup> nous retrouvons trois blocs de matières enseignées : une formation linguistico-traductologique, une formation professionnelle et une formation académique. Dans le cadre de cette dernière se trouve habituellement le séminaire de maîtrise qui aboutit à la soutenance des mémoires. Cela ne veut pas dire que tous les pays européens ont adopté cette façon de délivrer les diplômes (Cf. p. ex. la Grande Bretagne ou l'Espagne), mais dans beaucoup d'entre eux, y compris la Pologne, le mémoire de maîtrise à la fin des études est obligatoire.

## **LES SÉMINAIRES DE MAÎTRISE EN TRADUCTION À L'UNIVERSITÉ ADAM MICKIEWICZ À POZNAŃ**

L'année 1990 marque une rupture entre l'époque du communisme et l'ouverture à un système démocratique. Les premières institutions ouvertes aux changements étaient

<sup>7</sup> European Master's in Translation : [http://ec.europa.eu/dgs/translation/programmes/emt/universities/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/translation/programmes/emt/universities/index_en.htm)

<sup>8</sup> OPTIMALE : <http://www.translator-training.eu/>

<sup>9</sup> Nous pensons qu'à ce point il faut faire une remarque importante qui concerne la distinction entre les notions de traducteur et d'interprète. Toutes les nouvelles formations universitaires font clairement la différence entre les traducteurs des textes écrits et les interprètes des textes oraux. Or, Cl. Bocquet (2008, 8) constate : « [...] il aurait été également possible, et peut-être bienvenu, d'accueillir en français, comme cela a été fait en allemand, le terme de 'translatologie' à côté du terme 'traductologie', pour englober l'interprétologie'. Cela aurait été d'autant plus justifié qu'avant Robert Estienne en 1539 et Étienne Dole en 1540, on employait en français le verbe 'translater' dans un sens correspondant aux deux verbes modernes de traduire et d'interpréter [...] ». Il en résulte que quand nous allons parler dans la suite des séminaires de maîtrise, ces séminaires embrassent aussi bien des étudiants en traduction qu'en interprétation.

les universités. On a rejeté les programmes de formation imposés par le Ministère et chaque université cherchait son chemin éducatif. Dans mon université nous avons aussi travaillé pour former des formateurs dans le cadre des études traductologiques. Le programme offert a subi plusieurs transformations pour répondre aux exigences européennes. Finalement, notre programme de formation de traducteurs a été accepté par la DGT de la Commission Européenne et nous avons pu adhérer au réseau de l'EMT en ayant obtenu le certificat de qualité en 2011, renouvelé en 2014. Dans ce programme le séminaire de maîtrise est un élément important dans la mesure où sans ce mémoire final un étudiant en Pologne ne peut recevoir aucune certification de fin d'études.

Au cours des quinze dernières années, 153 maîtrises ont été rédigées sous notre direction. En principe les étudiants ont la liberté de préciser leurs sujets ou leurs domaines d'intérêt. Presque tous ces travaux (151) reposaient sur l'analyse de différents corpus, dans la majorité des cas choisis librement par ces jeunes chercheurs. Si nous voulions caractériser ces corpus il faudrait les regrouper selon certaines catégories. La première grande ligne de partage concerne la distinction entre les *corpus littéraires* (68 donc 45%) et *non-littéraires* (83 donc 55%)<sup>10</sup>.

## CORPUS LITTÉRAIRES

Parmi les textes littéraires une grande partie sont des romans ou des nouvelles, aussi bien contemporains que plus anciens, mais à part cela,

- 4 de ces corpus embrassaient des textes d'opéras ou de comédies musicales (6%),
- et 4 des œuvres poétiques, chansons comprises (6%),
- 2 des textes de littérature enfantine (3%),
- 6 (9%) étaient constitués de pièces théâtrales.
- Nous avons classé dans cette catégorie aussi les textes bibliques (3) (4%).

Parmi les phénomènes analysés à la base de ces corpus littéraires nous pouvons citer :

- le transfert des différentes figures de style se plaçant au niveau paradigmatique (métaphores, personnifications), syntagmatique (apostrophes, répétitions, reformulations) et phonétique (assonances, allitérations) etc., mais aussi :
- le transfert du comique ou des néologismes.

Toutefois, « le comique » comme problème de recherche peut être étudié avec pour base des corpus littéraires, mais aussi audiovisuels. D'autre part, nous pouvons parler « des formations néologiques » dans les productions littéraires mais aussi dans le langage de presse ou en tant que nouvelle terminologie. En plus, les corpus littéraires

<sup>10</sup> D'après plusieurs chercheurs cette distinction est de plus en plus difficile à retenir, mais elle reste toujours opératoire.

permettent de réfléchir sur les prototypes textuels (descriptif, narratif, mais aussi dialogal). De plus, nous pouvons ajouter que parmi ces 68 corpus littéraires 10 ont été utilisés pour étudier les problèmes lexicaux et morphosyntaxiques apparaissant pendant les transferts d'une langue à une autre.

Une autre problématique traitée à l'aide des corpus littéraires, mais aussi audiovisuels, concerne les « différentes stylisations » : archaïque, dialectale, langage des subcultures des jeunes, langage érotique etc. (10 mémoires). Dans la majorité des cas tous ces corpus sont principalement bilingues polonais- français ou français polonais mais, dans 7 cas trois systèmes linguistiques entraînent en jeu : polonais + français + espagnol ou + anglais, ou+ allemand.

Une autre manière de constituer les corpus amenait à pratiquer la traduction commentée des œuvres n'existant pas en version polonaise. Il s'agit d'un projet scientifique réalisé entre 2005 et 2010<sup>11</sup>. L'objectif principal de ce projet au début était la diffusion et la promotion en Pologne de la littérature, de la langue et de la culture des communautés minoritaires francophones canadiennes, notamment : acadienne, franco-ontarienne, franco-saskatchewanaise et franco-manitobaine. Dans la deuxième étape nous avons pris en compte la littérature belge contemporaine francophone. Le travail avec les corpus consistait à traduire des textes littéraires choisis et à présenter des commentaires personnels sur les difficultés rencontrées. La majorité des réflexions concernaient les problèmes traductologiques liés aux transferts culturels, à la stylisation dialectale, au langage des jeunes, à l'universalité des valeurs des cultures éloignées etc.

## CORPUS NON-LITTÉRAIRES

En ce qui concerne *les corpus non-littéraires*, comme nous l'avons dit, ils constituent 55% du total. Or, leur caractère est beaucoup plus varié. Tout d'abord il faut parler des corpus écrits, des corpus oraux et des corpus mixtes qui intègrent des éléments oraux, écrits et sémiotiques (gestes, mimiques, images, icônes), par exemple, dans la traduction audiovisuelle. Dans cette catégorie s'intègrent aussi des *corpus parallèles*. Cette énumération ne présente peut-être pas quelque chose de nouveau, mais il est intéressant d'évoquer certaines statistiques.

## LANGUES DE SPÉCIALITÉ

Les corpus écrits dans le domaine *des langues de spécialité* constituent 30% de tous les corpus non-littéraires. Évidemment la notion de langues de spécialité est très vaste et elle peut être exploitée de différentes manières, c'est pourquoi nous mentionnons seulement la répartition proportionnelle de ces différents domaines qui ont fait l'objet de recherches dans le cadre de notre séminaire. Le domaine qui est le plus représenté est *le droit* (11), suivi de la *médecine* (4), et ensuite un travail pardomaine

<sup>11</sup> Pour de plus amples informations au sujet de ce projet on peut se référer à Tomasziewicz : 2008, 2009, 2012.

dans les suivants : *économie, technique, musique, tourisme, église, torture, marin, pêche, chasse, militaire*. Treize de ces travaux peuvent être classifiés en tant que recherches typiquement terminologiques et sept ont envisagé aussi des aspects morpho-syntaxiques.

## TEXTES DE PRESSE

Le deuxième groupe de textes écrits sont *les textes de presse* (17–20%), qui par leur nature sont eux aussi très variés : *presse politique, presse féminine, vulgarisation scientifique*, mais aussi *publicité*. A un certain moment quelques travaux ont été consacrés aux *modèles de textes* (8) fonctionnant dans deux ou trois sociétés et ayant des matrices un peu différentes, comme *les recettes de cuisine, les faire-part de décès, les modes d'emploi, les petites annonces*, mais aussi *les contrats de droit civil (de bail ou de location)*, etc. Dans ces cas souvent les corpus avaient la structure de textes parallèles. Par conséquent, nous avons aussi proposé d'étudier *des textes parallèles* télévisés comme *les journaux télévisés, les bulletins météo ou les talk-show*, mais cette fois-ci nous avons eu affaire à des corpus audiovisuels.

## TEXTES AUDIOVISUELS

D'une manière plus sommaire nous pouvons dire que parmi 83 corpus non-littéraires, 20 (24%) étaient constitués par les corpus audiovisuels (films compris). Nous avons classé dans cette catégorie aussi les travaux consacrés aux traductions des films pour les malentendants (2) et l'audio description (1). Il est clair que l'analyse de ces corpus doit aussi intégrer la dimension sémiologique largement comprise, c'est qui est encore plus important dans le groupe suivant.

## CORPUS MÉDIAUX À DOMINANTE SÉMIOTIQUE

Dans cette catégorie nous intégrons non seulement des textes audiovisuels mais aussi les corpus de presse, étudiés du point de vue non seulement linguistique mais aussi par rapport à la *dimension sémiotique du document* (images, graphismes, icônes, dimensions mimique et gestuelle). Pendant la période analysée dix travaux ont concerné ce genre de réflexion. Quelque uns ont débattu, par exemple, du problème de l'image stéréotypée de la femme ou de l'homme dans la publicité. D'autres ont comparé les stéréotypes en langue et en images. Nous avons donc pris en compte les différentes dimensions de la traduction intersémiotique.

## CORPUS ORAUX

Et finalement il faut parler des corpus oraux se composant d'enregistrements audio ou audiovisuels. Il s'agit donc des enregistrements de conversations authentiques,



des interprétations de conférence ou du matériel audiovisuel. Dans le premier cas l'objet de l'investigation concernait le déroulement de la conversation. Les étudiants ont pris en compte des phénomènes tels que les échanges comportant : *des excuses, des offres, des termes d'adresse, des titres honorifiques* ou les phénomènes de textualisation conversationnelle (8 travaux = 10%). Pendant l'analyse de l'interprétation de conférence (2 travaux) et la traduction à vue (1) on a analysé le problème de la reformulation, la qualité de l'interprétation ou le passage du code écrit au code oral.

## TRADUCTION AUTOMATIQUE

La dernière catégorie, qui malheureusement est peu représentée, concerne la traduction automatique et l'utilisation des outils informatiques dans la traduction (3 = 4%). Malgré la formation qui intègre l'utilisation des outils informatiques pendant la traduction ou le recours aux bases de données, les étudiants ne paraissent pas vraiment intéressés par une recherche dans ce domaine. Nous supposons qu'avec le développement de plus en plus poussé des techniques informatiques en traductologie cette tendance peut changer.

Pour terminer cette revue des corpus et de leur utilisation dans les maîtrises il faut encore mentionner un aspect important. Un corpus peut être utilisé pour analyser des techniques traductologiques menant à la résolution des problèmes, mais aussi pour détecter des erreurs de traduction, erreurs commises par l'homme mais aussi par la machine (11 travaux).

## CONCLUSION

Aujourd'hui, les jeunes chercheurs qui préparent leur maîtrise travaillent sur des corpus de plus en plus diversifiés et multimodaux. Ces textes peuvent être livresques, numériques, multimédia (sites internet de presse en ligne, forums...), plurilingues ou bien encore plurisémiotiques, comme une collection d'objets ou d'œuvres d'art contextualisant les discours d'expositions artistiques, des enregistrements audiovisuels dans des espaces publics (avec la prise en compte de la gestuelle).

Très souvent les disciplines concernées dépassent le cadre strict de la linguistique ou de la littérature. Il n'empêche que les étudiants en maîtrise doivent faire face à ces corpus hétérogènes, hybrides et la traductologie n'apporte pas toujours un cadre d'analyse adéquat. Nous affrontons alors la notion d'hybridité des corpus qui doit être entendue comme un ensemble de données en contexte, c'est-à-dire situées dans un environnement signifiant et constituant de nouveaux points de questionnement pour toutes les disciplines. Il en résulte, qu'il faut qu'un directeur de thèse soit capable de suggérer tout d'abord le champ d'exploitation, de donner des outils d'analyse pour aider à intégrer la recherche en question à certains courants en linguistique ou en étude littéraire.

## BIBLIOGRAPHIE

- Ballard, M., Pineira-Tresmontant C. (eds.). *Les corpus en linguistique et en traductologie*. Arras : Artois Presses Université Traductologie, 2007.
- Bocquet, Cl. « D'un corpus pour la traduction à un corpus pour une véritable histoire de la traduction ». In M. Ballard et C. Pineira-Tresmontant (eds.). *Les corpus en linguistique et en traductologie*. Arras : Artois Presses Université Traductologie, 2007, pp. 159–174.
- Bocquet, Cl. *La traduction juridique. Fondement et méthode*. Bruxelles : De Boeck, 2008.
- Dubois, J. « Corpus ». In J. Dubois et ali. (eds.). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse, 1973, pp. 128–129.
- Skibińska, E. *Kuchnia tłumacza. Studia o polsko-francuskich relacjach przekładowych*. Kraków : Universitas, 2008.
- Tomaszkiewicz, T. « Transfert de la littérature acadienne en Pologne : bilan d'une expérience traductologique et didactique », *Alternative francophone* Vol. 1, n° 1, 2008, pp. 98–118. <http://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/af/issue/current>
- Tomaszkiewicz, T. „Granice przekładalności współczesnej literatury akademickiej w świetle myśli Olgierda Wojtasiewicza”. In K. Hejwowski, A. Szczepny et U. Topczewska (eds.). *50 lat polskiej translatoryki*. Warszawa : ILS, Uniwersytet Warszawski, 2009, pp. 163–174.
- Tomaszkiewicz, T. « Croisement des langues et des cultures dans la traduction ». In A. Kacprzak, A. Konowska et M. Gajos (eds.). *Pluralité des cultures : chances ou menaces ? Analyses linguistiques et didactiques*. Łódź — Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM, 2012, pp. 275–285.
- Tournier, M. « Corpus de textes en lexicométrie sociopolitique. In M. Ballard et C. Pineira-Tresmontant (eds.). *Les corpus en linguistique et en traductologie*. Arras : Artois Presses Université Traductologie, 2007, pp. 49–60.
- Vetulani, G. „Problemy i korzyści wynikające z automatycznego przetwarzania korpusów — na przykładzie badań z zakresu predykcji rzeczownikowej w języku polskim.” In D. Śliwa (ed.) *Roczniki Humanistyczne, z. 8, Lingwistyka korpusowa i translatoryka*, 2013, pp. 13–24.
- Wecksteen, C. « Le corpus en traductologie : un moyen d'observation pour une approche réaliste de la traduction : application à quelques phénomènes connotatifs. » In M. Ballard et C. Pineira-Tresmontant (eds.). *Les corpus en linguistique et en traductologie*. Arras : Artois Presses Université Traductologie, 2007, pp. 261–282.

### THE USE OF TEXTUAL ANALYSIS IN THE CONTEXTE OF MA SEMINARS IN TRANSLATION STUDIES

Programs for the training of translators, especially in relation to Master's Translation Studies contain three subject blocks : linguistic and translation training, professional training and academic training. The academic training consists, as a rule, of the MA seminar which ends in the defense of the Master's thesis. To properly carry out scientific research the Professor who conducts the students must tackle a variety of texts corpora. In this article we present various statistics which show how students choose these corpora. The following issues will be discussed : the role of the MA seminar in the overall training of translators at the university level, corpora dating back to the nineteen eighties as opposed to present-day corpora, literary and non-literary corpora and the diversity of the issues studied, suitability of corpora in connection with the issue under analysis, methodology of analysis.

**KEY WORDS / MOTS CLÉS :**

master's in translation — literary corpora — non-literary corpora — obtaining corpora — methodology of corpora analysis.

maîtrise en traductologie — corpus littéraires — corpus non-littéraires — collecte des corpus — méthodologie d'analyse des corpus

**Teresa Tomasziewicz**

Institut de philologie romane

Faculté des Langues et des Littératures Modernes, Université Adam Mickiewicz

PL- 61-874 Poznań

Al. Niepodległości 4

tomaszki@amu.edu.pl